

L'AUTOCONFRONTATION SIMPLE ET CROISÉE



L'autoconfrontation (simple et croisée) est au centre de l'analyse des pratiques. Elle utilise, comme support méthodologique, l'image (les vidéos) et comporte cinq étapes.

Cette méthode favorise l'augmentation du pouvoir des praticiens afin de transformer leur activité professionnelle.

L'AUTOCONFRONTATION EN CINQ ÉTAPES

1

Création d'un groupe d'analyse (collectif)

Périodes d'observation du milieu de travail effectuées par les chercheurs afin de dégager des conceptions dudit milieu et d'en arriver à une vision partagée par des praticiens regroupés.

2

Réalisation d'enregistrements vidéo

Enregistrements vidéo de tous les membres du groupe dans des situations aussi semblables que possible. La durée des enregistrements varie de quelques minutes à plusieurs heures.

3

Pilotage de l'autoconfrontation simple

Visionnement de l'enregistrement par un praticien membre et le chercheur (triade praticien/chercheur/image) pendant lequel le praticien commente son activité professionnelle (questions et réflexions verbalisées). Cette séance de visionnement est également enregistrée.

4

Pilotage de l'autoconfrontation croisée

Visionnement des enregistrements par le collectif, le praticien membre et le chercheur (triade praticiens/chercheur/images) pendant lequel les membres du collectif offrent une rétroaction sur l'analyse personnelle de l'activité professionnelle d'un membre. Cette séance de visionnement est également enregistrée.

5

Présentation du montage vidéo des enregistrements des autoconfrontations

Visionnement du montage vidéo par le collectif; établissement d'un dialogue entre ce que les praticiens font (ce qu'ils voient sur l'enregistrement), ce qu'ils disent (lors des enregistrements d'autoconfrontation simple et croisée) et ce qu'ils font de ce qu'ils disent (à la suite du visionnement des autoconfrontations).